



2020



# Bulletin municipal de Valdallière



# Édito

*Chères Valdalliéroises, chers Valdalliérois,*

*2001-2020 : Bientôt 20 ans au service des administrés  
comme élu, 38 ans comme médecin et sapeur-pompier !*

*Une partie de vie.*

*Je profite de cet éditorial comme Maire de Valdallière pour remercier mon prédécesseur, Pierre Geofroy, incitateur de mon investissement, la population qui m'a fait confiance au cours de ces années, les élus et le personnel de Valdallière.*

*Je dois vous avouer ma fierté d'avoir construit l'école maternelle de Vassy, tant pour sa réalisation que par l'essor donné sur tout le territoire aux équipements scolaires.*

*La jeunesse, les enfants, l'école sont le reflet de mon engagement public à votre service et parcourir le territoire en découvrant les City Stade, les locaux sportifs, un nouveau terrain d'entraînement pour le football, la piscine rénovée, le chantier du groupe scolaire de Viessoix, sont autant d'éléments de satisfaction.*

*Les constructions, les équipements, l'aménagement des bourgs, sont les tâches habituelles pour un maire responsable de la collectivité.*

*D'autre part, le grand bouleversement administratif que fût la création de Valdallière, commune nouvelle, restera pour moi l'évènement marquant de ma mandature.*

*Aujourd'hui, après quatre années de fonctionnement, nous percevons les avantages de ce regroupement. Nous avons réussi, cette année, des économies sur le budget « assurance » et le budget « téléphonie ». Nous améliorons au fur et à mesure les services aux communes déléguées qui ne bénéficiaient pas d'employés communaux.*

*La polyvalence de nos agents techniques a permis des réalisations telles que l'aménagement du local technique de Bernières-le-Patry, la salle communale d'Estry, la rénovation du logement communal de Montchamp et bien d'autres travaux.*

*Je suis heureux de voir cet esprit de mutualisation se construire peu à peu au service de tous.*

*Notre nouvelle commune a réussi à se faire une place au sein de l'intercommunalité de la Vire au Noireau, alors que 14 communes isolées, seules, seraient aujourd'hui invisibles.*

*Rendez-vous dans cinq ans pour un bilan ! Je crois en ce regroupement de communes, à son organisation, à sa maîtrise des coûts et des impôts, au service à la population qu'elle offrira à l'avenir :*

*– telle, la Maison France Services à l'aube de 2020 ;  
– le groupe scolaire de Viessoix, point d'orgue de la restructuration des écoles de notre territoire.*

*Deux exemples qui, sans la commune nouvelle, n'auraient pas vu le jour.*

*La route est encore longue pour parfaire l'édifice, mais je crois en la force de notre territoire et en la détermination de ses habitants.*

*Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2020. Je reste auprès de vous comme Conseiller départemental du Calvados à votre service.*

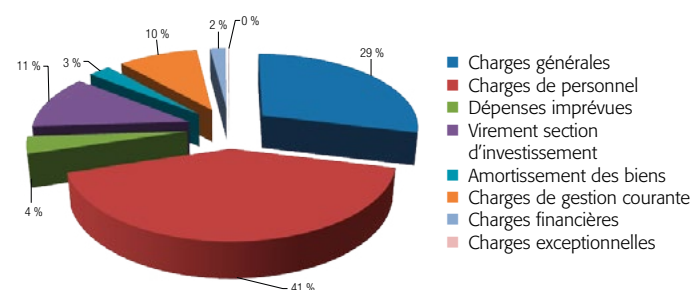
*Très cordialement,*

*Michel ROCA*

# Budget 2019

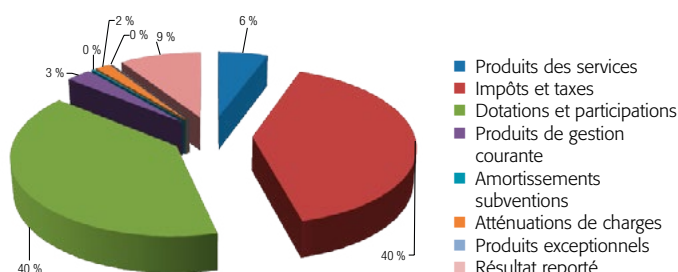
## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges générales	2 005 900
Charges de personnel	2 900 000
Dépenses imprévues	260 907
Virement section d'investissement	808 923
Amortissement des biens	190 000
Charges de gestion courante	671 566
Charges financières	134 396
Charges exceptionnelles	8 500
<b>Total : 6 980 191 €</b>	



## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Produits des services	397 200
Impôts et taxes	2 818 300
Dotations et participations	2 769 863
Produits de gestion courante	201 000
Amortissements subventions	20 000
Atténuations de charges	121 000
Produits exceptionnels	3 521
Résultat reporté	649 308
<b>Total : 6 980 191 €</b>	



## FONCTIONNEMENT

### DÉPENSES

Les charges à caractère général essentielles pour le fonctionnement de tous les services sont composées de :

- ✓ les écoles avec leur restauration collective ;
- ✓ le centre de loisirs et son accueil permanent ;
- ✓ la piscine et ses activités ;
- ✓ également, les services technique et administratif qui assurent le rôle de service public.

Les charges de personnel constituent le principal poste de notre budget de 85 salariés.

Les charges de gestion courante regroupent les subventions aux associations, les contingents incendie et électricité, l'aide aux enfants en difficultés et les indemnités des élus.

Les charges financières représentent les intérêts des emprunts.

Le virement effectué en section d'investissement qui a pour objectif de financer une partie de nos investissements.

### RECETTES

Les produits des services sont constitués des recettes liées aux différents services : la restauration scolaire, la garderie, les activités du centre de loisirs et de la piscine, les concessions du cimetière et les redevances du domaine public.

Les impôts et dotations (40 % chacun) représentent les 80 % des recettes du budget de fonctionnement.

Les produits de gestion courante se composent des loyers des immeubles ainsi que des locations des salles de fêtes.

## INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement s'élève à 5 230 423 €. Ces dépenses sont consacrées à la réalisation des projets de Valdallière [Défense incendie • Groupe scolaire VIESSOIX • Aménagement de bourgs • Voirie • Signalétique • Bâtiments publics • Résidence architectes • Églises • Cimetières • Matériels et mobiliers] ainsi que le remboursement du capital de l'emprunt.

Les recettes d'investissement proviennent du résultat de l'exercice précédent, des excédents de fonctionnement, des subventions de l'État, de la Région et du Département, et du fonds de compensation de la TVA.

# Travaux



## Informations sur la construction du groupe scolaire de Vieussoix

Les travaux de construction du nouveau groupe scolaire sont en cours à Vieussoix. Le projet passe du papier à la réalité. L'ensemble des ouvrages pour la viabilisation du terrain est terminé : voirie, alimentation en eau, gaz, électricité, télécommunications, assainissement, éclairage public, etc.



Nous vous tiendrons informés de l'avancée des travaux au fur et à mesure...

**Description du projet :** construction de 1 700 m<sup>2</sup> de bâtiments (école pré-élémentaire de 4 classes ; école élémentaire de 7 classes ; garderie ; restaurant scolaire).

**Fin prévue des travaux :** février 2021

## Le Point Info 14 et la Maison France Services de Valdallière

Le Point Info 14 est situé actuellement dans la médiathèque de Vassy. Courant 2020, ce Point Info sera transformé en « **Maison France Services** » et sera installé à la Résidence de la Crête, à Vassy.

Les Maisons France Services, comme les Points Info 14, délivrent une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics. En un lieu unique, les usagers sont accompagnés par des agents dans leurs démarches de la

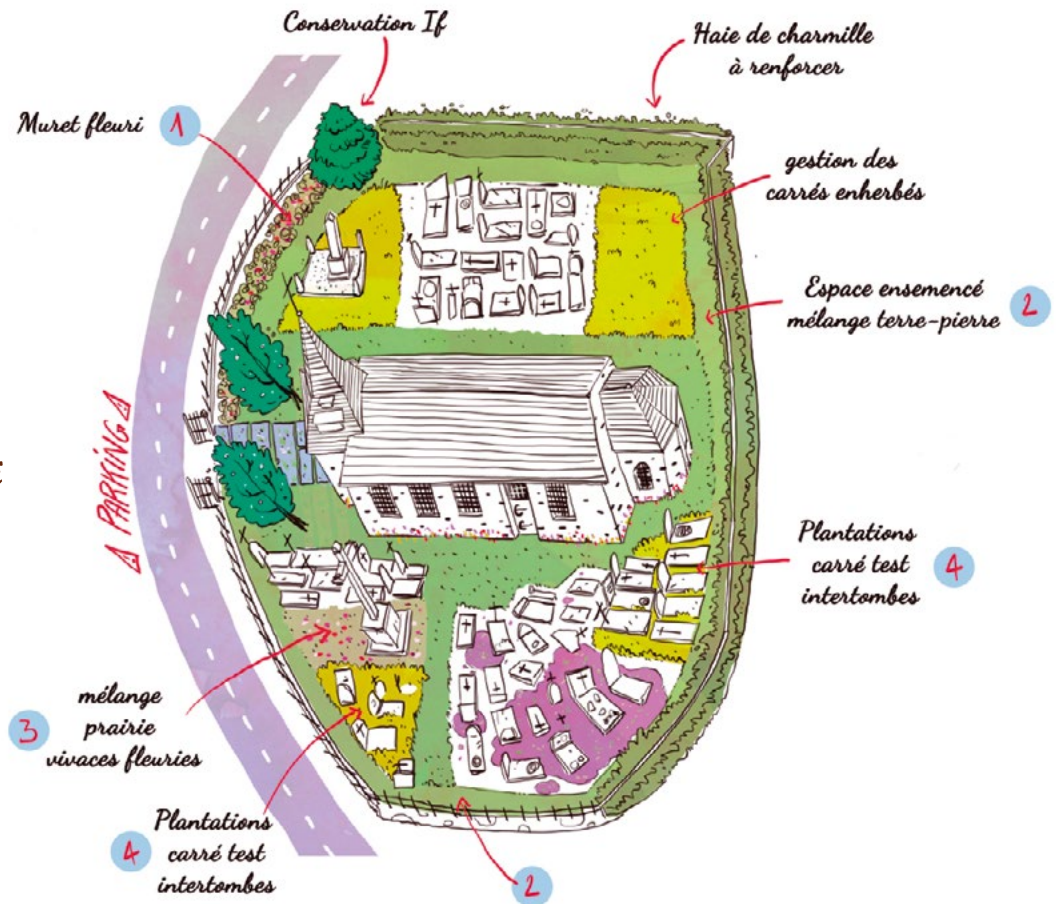
vie quotidienne. De l'information à l'accompagnement sur des démarches spécifiques, les Maisons de services au public articulent présence humaine et outils numériques.

Une animatrice est présente pour vous accueillir. En toute confidentialité, elle peut répondre à vos questions, vous diriger vers les services compétents si besoin et vous aider dans vos démarches ou pour l'utilisation du matériel informatique.



## Végétalisation du cimetière de La Rocque : une expérimentation à étendre ?

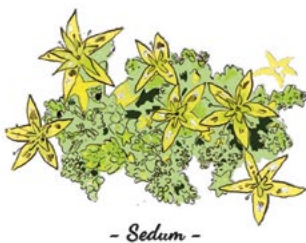
*Le cimetière de La Rocque a été choisi pour être végétalisé sans traitement phytosanitaire.*



Projet église de La Roque et cimetière végétalisé  
Illustrations de Maxime Belloche

Depuis 2017, la commune de Valdallière n'utilise plus de produits phytosanitaires pour l'entretien de ses espaces verts. Toutefois, il existe un espace à part où ces produits peuvent encore être utilisés : les cimetières.

La commune de Valdallière souhaite, en modifiant ses pratiques de gestion et d'entretien du cimetière, offrir un cadre plus sain, propice au deuil et au recueillement, permettre la valorisation du patrimoine funéraire, tout en accueillant la nature.



# Élections municipales

Les élections municipales auront lieu le 15 et le 22 mars 2020



Les inscriptions sur les listes électorales pourront être déposées au plus tard le **7 février 2020** dans les mairies déléguées ou par le site du service.public.fr.

Liste des documents nécessaires pour l'inscription :

- ▶ le formulaire d'inscription (téléchargeable sur le site Internet de Valdallière, onglet démarches administratives) ;
- ▶ une pièce d'identité ;
- ▶ un justificatif de domicile de moins de 3 mois (si vous habitez chez un parent, il vous faut en plus fournir une attestation

du parent établie sur papier libre et certifiant que vous habitez chez lui) ;

- ▶ pour les personnes souhaitant s'inscrire dans une commune où ils ont une résidence depuis 6 mois : un justificatif de cette durée de résidence ;
- ▶ un justificatif de paiement d'impôts pour les personnes non domiciliées sur la commune.

Le conseil municipal est élu pour une durée de 6 ans.

## Pour voter à Valdallière

Je suis un électeur de Burcy



Je vais voter à la mairie annexe de ma commune déléguée, à Burcy, muni d'une pièce d'identité.

Je glisse le bulletin que je souhaite de la liste paritaire de 57 conseillers dans l'urne.

**Tout bulletin rayé ou annoté sera considéré comme nul**



Si une liste obtient la majorité absolue, la moitié des sièges lui est attribuée, l'autre moitié des sièges est proportionnellement répartie entre les listes.  
Si aucune liste n'a la majorité absolue, il faut procéder à un second tour.

Les conseillers municipaux élisent le nouveau Maire de Valdallière ainsi que des adjoints



Des maires délégués seront élus dans chaque commune déléguée par ce nouveau conseil.

## Le fléchage des conseillers communautaires

Dans les communes de 1 000 habitants et plus, les conseillers communautaires sont élus au suffrage universel direct *via* un système de fléchage dans le cadre des élections municipales. Les candidats au conseil communautaire seront notés sur le bulletin de liste pour votre information.

# Projet d'adressage des rues et des habitations

## La municipalité a engagé un projet d'adressage de la commune

L'adresse permet la localisation des habitations, des entreprises ou encore des services publics pour de nombreux organismes. Ce qui :

- Améliore l'efficacité des interventions des secours.
- Facilite la délivrance du courrier et les livraisons de colis.
- Permet l'accès à certains services comme la Fibre par exemple et le repérage au quotidien, par le GPS notamment.

La qualité de l'adresse est un enjeu de développement économique du territoire, d'égalité entre les citoyens dans l'accès aux services publics de secours et aux services de soin à la personne notamment. Pour répondre à tous ces enjeux, la commune a décidé de normaliser son adressage. Cela nécessite de **dénommer** les voies, et de **numéroter** les habitations (*conformément principalement aux articles L. 2121-29, L. 2212-1, L. 2212-2 et L. 2213-28 du Code général des collectivités territoriales*).

Il appartient aux communes d'installer les plaques indicatrices de rues, voies, hameaux, et d'organiser la délivrance des numérotations des habitations.

### La démarche se fait en 4 étapes :

1. Diagnostic des voies de la commune, identification des voies à nommer, des habitations à numéroter
2. Nomination des voies et choix de la numérotation des habitations par les conseils communaux.
3. Délibération du conseil municipal de Valdallière, arrêtant les noms de voies.
4. Installation de la signalétique, pose des panneaux de voies, délivrance des numéros d'habitations.

### Quels impacts pour vous ?

Une fois les noms de rues et numéros d'habitations définitifs, nous vous informerons de votre nouvelle adresse, de manière à ce que vous communiquiez vos nouvelles coordonnées à tous vos expéditeurs (organismes publics et privés, banques, opérateurs, etc.). Les propriétaires bailleurs devront informer les locataires de ces nouvelles dispositions.

Nous vous informerons plus précisément de toutes les démarches à accomplir et vous accompagnerons dans la réalisation en temps utiles.

M. Hervé DUPONT  
Lieu-dit Le Bourg  
14410 CHÊNEDOLLÉ



M. Hervé DUPONT  
7, route de Campinots  
Chênédollé  
14410 VALDALLIÈRE



### Les ADMINISTRÉS doivent procéder à leur changement d'adresse

- ✓ Organismes privés (employeurs, banques, assurances, mutuelles, caisses de retraites, etc.)
- ✓ CAF/Sécurité sociale/Pôle emploi
- ✓ Fournisseurs (électricité, eau, gaz, téléphone, Internet, etc.)
- ✓ Divers abonnements (presse, etc.)

Une liste récapitulative sera fournie en même temps que le certificat de numérotation.

### La MAIRIE informe les organismes suivants

- ✓ Le SNA (*Service National de l'Adressage*)
- ✓ La Poste
- ✓ L'IGN
- ✓ Le SDIS
- ✓ Les Impôts
- ✓ Les principaux opérateurs GPS

# Communes déléguées

## BERNIÈRES-LE-PATRY

**Maire Délégué :** Mr Frédéric BROGNIART

Téléphone : 02.31.68.50.72

Email : mairie.berniereslepatry@orange.fr

**Horaires d'ouverture au public :**

Le mardi de 10 h 00 à 12 h 00

Le vendredi de 15 h 00 à 18 h 00

## BURCY

**Maire Délégué :** Mr Hervé CHANU

Téléphone : 02.31.68.04.71

Email : mairie.burcy@wanadoo.fr

**Horaires d'ouverture au public :**

Le lundi de 16 h 00 à 18 h 00

Le jeudi de 10 h 30 à 12 h 00

## CHÊNE-DOLLÉ

**Maire Délégué :** Mr Rémi LABROUSSE

Téléphone : 02.31.68.56.70

Email : mairie.chenedolle@wanadoo.fr

**Horaires d'ouverture au public :**

Le lundi de 17 h 00 à 19 h 00

## ESTRY

**Maire Délégué :** Mr Gilbert LOUIS

Téléphone : 02.31.68.61.11

Email : mairie.etry@wanadoo.fr

**Horaires d'ouverture au public :**

Le mardi de 9 h 30 à 11 h 30

Le jeudi de 17 h 30 à 19 h 00

## LA ROCQUE

**Maire Délégué :** Mr Serge MOURICE

Téléphone : 02.31.67.70.71

Email : mairie.larocque@nordnet.fr

**Horaires d'ouverture au public :**

Le lundi de 10 h 00 à 12 h 00

## LE DÉSERT

**Maire Délégué :** Mr Philippe LEHUGEUR

Téléphone : 02.31.67.54.80

Email : lesdesertois@orange.fr

**Horaires d'ouverture au public :**

Le mercredi de 17 h 30 à 19 h 00

## LE THEIL-BOCAGE

**Maire Déléguée :** Mme Rolande BLIN

Téléphone : 02.31.68.53.05

Email : mairie.letheilbocage@wanadoo.fr

**Horaires d'ouverture au public :**

Le jeudi de 16 h 30 à 18 h 30

## MONTCHAMP

**Maire Délégué :** Mr Gilles FAUCON

Téléphone : 02.31.68.60.07

Email : montchamp.mairie@wanadoo.fr

**Horaires d'ouverture au public :**

Le lundi de 10 h 30 à 12 h 00

Le mercredi de 17 h 00 à 18 h 30

Le jeudi de 16 h 30 à 18 h 00

## PIERRES

**Maire Déléguée :** Mme Sarah ANNE

Téléphone : 02.31.68.49.00

Email : mairie-de-pierres@wanadoo.fr

**Horaires d'ouverture au public :**

Le vendredi de 16 h 30 à 19 h 00

## PRESLES

**Maire Délégué :** Mr Daniel THÉRIN

Téléphone : 02.31.68.50.29

Email : mairie-presles@orange.fr

**Horaires d'ouverture au public :**

Le mardi de 17 h 00 à 19 h 00

## RULLY

**Maire Déléguée :** Mme Caroline CHANU

Téléphone : 02.31.67.81.67

Email : rully.mairie@wanadoo.fr

**Horaires d'ouverture au public :**

Le mardi de 15 h 30 à 17 h 30

## ST-CHARLES-DE-PERCY

**Maire Délégué :** Mr Jacques DESORMEAU-BEDOT

Téléphone : 02.31.68.45.43

Email : mairie.caropercy@wanadoo.fr

**Horaires d'ouverture au public :**

Le vendredi de 10 h 00 à 12 h 00

## VASSY

**Maire Délégué :** Mr Michel ROCA

Téléphone : 02.31.66.56.03

Email : mairie.vassy@wanadoo.fr

**Horaires d'ouverture au public :**

Fermé le lundi

Le mardi de 8 h 30 à 12 h 30

13 h 30 à 18 h 30

Le mercredi de 8 h 30 à 12 h 30

13 h 30 à 18 h 30

Le jeudi de 8 h 30 à 12 h 30

14 h 00 à 18 h 30

Le vendredi de 8 h 30 à 12 h 00

## VISSOIX

**Maire Délégué :** Mr Patrick POUPION

Téléphone : 02.31.68.53.73

Email : commune.viessoix@orange.fr

**Horaires d'ouverture au public :**

Le lundi de 15 h 00 à 18 h 30

Le jeudi de 10 h 00 à 12 h 00



# Bientôt la Fibre...

Un projet du Département du Calvados

## Déploiement du réseau public « Fibre Calvados Normandie » à Valdallière

**Le déploiement du réseau public Fibre Calvados Normandie est en cours sur le territoire de Valdallière !**

Le réseau structurant qui parcourt tout le département du Calvados est finalisé. Il s'agit maintenant de déployer la fibre dans les rues des communes, au plus près des bâtiments pour permettre le raccordement des foyers et des locaux professionnels.

**Les communes déléguées placées sur le tronçon « Vire-Condé » : Vassy, Rully, Pierres, Chênedollé, Vieussoix, seront raccordées les premières. Les autres communes le seront d'ici 2022.**

**Pour que la fibre parvienne jusqu'à votre domicile quelques étapes sont encore nécessaires :**

Le repérage des réseaux, la réalisation des tracés définitifs du futur réseau fibre, l'installation des armoires de rue, le déploiement de la fibre dans les rues de la commune sur des poteaux ou dans les fourreaux souterrains...

Pour souscrire un abonnement il faudra attendre l'ouverture du secteur à la commercialisation. Une réunion publique sera organisée à cette occasion pour vous expliquer les démarches à effectuer pour raccorder votre foyer.

**Facilitez le déploiement de la fibre**

Pour ne pas retarder l'arrivée de la fibre dans la commune certains propriétaires sont sollicités pour autoriser le passage de la fibre sur la façade de leur bâtiment, d'autres pour réaliser les travaux d'élagage sur leur parcelle.

**Préparez l'arrivée de la fibre**

Sans attendre la fin des travaux de déploiement dans la commune, vous pouvez déjà agir pour faciliter le raccordement de votre habitation à la fibre optique. Pour en savoir plus consultez le site web fibre-calvados.fr, puis entrez l'adresse suivante :

**<https://www.fibre-calvados.fr/accueil/particuliers/je-prepare-larrivee-de-la-fibre.html>**

**Nouveau réseau public Fibre Calvados Normandie**

À la maison, en entreprise, à l'école, ou dans les établissements de santé... le numérique change profondément nos modes de vie. La fibre optique va progressivement remplacer l'ADSL et le réseau téléphonique en fil de cuivre, voués à disparaître.

Dans le Calvados, les opérateurs privés déploient la fibre sur 30 communes uniquement. Une intervention publique est donc nécessaire pour que personne ne soit exclu du très haut débit. C'est la mission du Département du Calvados, qui pilote le déploiement du réseau public Fibre Calvados Normandie, un projet cofinancé par l'Europe, l'État et la Région Normandie.

Ce nouveau réseau de fibre optique est mis en œuvre, dans le cadre d'une délégation de service public, par la société Covage.

FIBRE  
Calvados  
NORMANDIE

TRAVAUX :  
DÉPLOIEMENT  
DE LA FIBRE

# Écoles et Collège

*À l'instar de Montchamp et Vassy, le secteur de Viessoix sera équipé en 2021 d'un groupe scolaire. Cet outil a pour vocation d'accueillir les enfants des pôles scolaires de Bernières-le-Patry, Burcy, Presles et Viessoix.*

Cet équipement sera le 3<sup>e</sup> groupe scolaire moderne sur la commune de Valdallière. Il pourra accueillir plus de 200 enfants.

Un outil au service de l'éducation qui permettra de regrouper les enseignants et les enfants dans un lieu unique favorisant les échanges et les projets.

Cette structure, composée de deux bâtiments distincts, séparés par une cour de récréation, accueillera 7 classes primaires ainsi que 4 classes de maternelles équipées d'une salle de motricité et de repos.

Un restaurant scolaire va compléter l'ensemble. Comme dans les deux autres établissements de la commune, les repas seront élaborés sur place par une équipe professionnelle sous la coupe de Didier MOREL, chef cuisinier sur l'ensemble de la commune.

Les travaux ont débuté. Ils devraient s'achever courant 2021.

**Le service scolaire a déménagé !!! Il se situe maintenant dans un des bureaux de la mairie annexe de Vassy.**



École maternelle  
de Vassy

# Partenariat Valdallière/Collège

*Trois fois par semaine, nous intervenons sur le temps méridien avec des groupes de jeunes : Ils témoignent :*

« Du mardi au vendredi, nous tenons des ateliers proposés pendant la pause du midi.

Les mardis, c'est trop bien ! Nous avons fait jusque-là des petits bricolages de Noël pour vendre sur notre marché et nous permettre de récupérer des fonds pour les sorties et voyages du collège. Nous avons voulu également participer au marché de Noël de Vassy, au bénéfice de l'association *Bougeons ensemble*, où, pour la première fois (après deux mercredis d'entraînement) des maquillages ont été proposés aux enfants et adultes. Cela nous fait des bons moments de détente.

Les jeudis, Sonia nous apporte des jeux de société de la Médiathèque. C'est trop bien, mais c'est trop court !

Les vendredis, nous bricolons avec du matériel de récupération (des palettes essentiellement) du mobilier extérieur pour aménager le collège. C'est cool, mais c'est trop court ! »



# Informations scolaires



**02 61 53 04 92** ou **02 61 53 04 94**  
 Mail : [scolaire@valdalliere.fr](mailto:scolaire@valdalliere.fr)  
 Portail famille : [valdalliere.fr](http://valdalliere.fr)  
 ou <https://valdalliere.portail-familles.net>

Les GARDERIES de Valdallière - 4 pôles d'accueil	
<b>École de Montchamp</b> <b>02 31 09 13 61</b>	Matin : 7 h 30 – 8 h 55 Soir : 15 h 45 – 18 h 45
<b>École maternelle de Vassy</b> <b>02 31 68 51 86</b>	Matin : 7 h 30 – 8 h 40 Soir : 15 h 45 – 18 h 45
<b>École primaire de Vassy</b> <b>02 31 68 51 89</b>	Matin : 7 h 30 – 8 h 40 Soir : 15 h 45 – 18 h 45
<b>École de Viessoix</b> <b>09 64 43 55 87</b> <i>Regroupant les sites de Bernières-le-Patry, Presles, Burcy</i>	Matin : 7 h 30 – 8 h 55 Soir : 15 h 50 – 18 h 45

## Transport scolaire

Les enfants qui empruntent les transports scolaires doivent s'inscrire sur le site [transports.normandie](http://transports.normandie.fr) afin qu'une carte leur soit remise.

### EN CAS D'INTEMPÉRIES...

La Commune de Valdallière a mis en place un système d'information sur la circulation des autocars de ramassage scolaire en période d'intempéries. Un numéro de téléphone, le **09.72.53.91.17**, est en service. Un message enregistré renseignera les familles (*le prix de l'appel est celui d'un appel local*).

Il a été adopté le principe suivant :

- **Circuits pour les écoles primaires et maternelles** : si les circuits ne peuvent être effectués le matin, ils ne le seront pas non plus le soir. Si les enfants sont conduits à l'école, il faudra pouvoir en assumer le retour.
- **Circuits pour le collège** : si les circuits ne sont pas effectués le matin, ils pourraient l'être le soir, en fonction de l'état des routes. La décision est prise à 14 h 30. Vous pourrez en prendre connaissance sur la messagerie.

TARIFS PÉRISCOLAIRES À COMPTER DE LA RENTRÉE 2019-2020			
QF : Quotient Familial		Tarif avec réservation	Tarif sans réservation
<b>Garderie à la présence</b>	QF à – de 600	1,85 €	2,00 €
	QF de 600 à 1 200	1,90 €	2,20 €
	QF à + de 1 200	1,95 €	2,30 €
<b>Garderie au forfait</b>	QF à – de 600	3,15 €	3,45 €
	QF de 600 à 1 200	3,25 €	3,75 €
	QF à + de 1 200	3,40 €	4,05 €
<b>Repas</b>		3,40 €	4,25 €

# Assistantes Maternelles

## *Bernières-le-Patry*

Mickaëlle GUÉRIN – La Bazourdière  
02.31.09.25.35 • 07.83.99.52.32

Aurélien AMIRAUT – La Bazourdière  
06.13.49.67.76

## *Burcy*

Nathalie BOUVET – Les Forges  
02.31.67.94.06 • 06.65.24.85.61

Brigitte ROULAND – Forges  
06.17.56.36.99 • 09.75.22.11.59

Mireille SIMEON – Route du Brieu  
02.31.68.86.35 • 06.66.73.90.62

## *Chênedollé*

Maryse CHOLLET – Le Bourg  
02.31.67.89.98 • 06.49.29.58.66

## *Estry*

Stéphanie GUILLOUET – L'Oraille  
02.31.68.95.51

Nadège LERENARD – L'Oraille  
06.16.39.44.65

Karine MATHÉLIER – La Cointerie  
02.31.09.02.76 • 06.20.26.79.46

Lolita LECANU – Route de Vire-Aunay  
06.69.67.31.64

## *La Rocque*

Josiane COUVRY – Le Val  
07.68.22.26.00

## *Montchamp*

Claire DOMETTE – La Beaumontière  
02.31.67.10.91 • 06.78.11.08.33

Isabelle GALLOT – 32, rue de la Liberté  
02.31.09.00.95

Ghislaine MOISSERON – Les Fieffes  
02.31.09.24.04

Agnès POTTIER – 2, les Chênes  
02.31.67.72.92

Aline ROGER – 10, les Chênes  
02.31.69.12.60 • 06.19.30.75.18

## *Pierres*

Martine GALLAIS – Les Hauts Vents  
02.31.67.06.46 • 06.01.16.37.44

## *Presles*

Angélique GAUCHER  
La Vallée Gabelle – 02.31.66.91.64

## *Rully*

Nathalie LEFRANCOIS – Le Bourg  
02.31.67.87.13 • 06.70.7683.99

## *Saint-Charles de Percy*

Julie BERTHOUT – 10, Sieurmoux  
02.50.49.92.08 • 06.13.07.61.35

Candy HARRATE – 34, Sieurmoux  
02.14.1.62.39 • 06.10.65.09.00

Nathalie JACQUELINE – 3, rte de Presles  
02.31.69.05.37 • 06.67.09.65.87

Nadine LAIR – Route de Montchamp  
02.31.68.45.67 • 07.50.25.62.26

Catherine LOISEL – 3, av. de la Mairie  
02.14.12.13.23 • 06.17.53.60.35

Maria-Dorothee DE SOUSA GONCALVES  
21, route de la Ferronnière  
06.83.23.35.42

## *Vassy*

Anita BUOT – Les Landes  
02.31.69.84.58

Karine CHARLOT – Le Chêne Creux  
02.31.09.23.54

Patricia CHATEL – 24, Clos Ste Anne  
02.14.12.10.43 • 06.75.81.39.11

Sylvie DECOUFLET – Rue de la Crête  
02.31.67.94.91

Chantal DELAUNAY  
6 bis rue du Moulin – 07.71.07.18.79

Francine DESERT – La Parenterie  
02.31.67.13.21

Isabelle LAPERSONNE – La Rivière  
02.31.67.79.85

Estelle LEMOINE – La Parenterie  
02.31.68.79.66 • 06.78.41.26.24

Marina LHOTTE – 1, rue des Écoles  
06.65.39.48.70

Vanessa MARTEL – Rue du Collège  
06.47.80.44.68

Charline PIETRE – La Barbarie  
02.31.69.48.05 • 06.21.56.09.52

Lucile RENOUF – L'Abbaye  
06.80.06.91.56

Brigitte WALZER – 1, les Chevrettes  
02.31.67.95.70

## *Viessoix*

Elodie CHENEL – 4, impasse des Fleurs  
02.31.68.61.72

Isabelle DI-GIORGIO – Le Chêne  
02.31.67.99.96

Floriane DOS SANTOS – La Coquerie  
06.14.69.37.06

Nicolas LEGRAIN – 15, rue Lemonnier  
02.14.12.11.45

Sandrine LE ROYER – La Grainonnière  
02.31.59.09.44 • 06.03.36.52.62

Francine PRUNIER – 5, rue des Jardins  
02.31.67.36.14





*Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Valdallière propose des ateliers pour les personnes de 60 ans*

Ces activités sont proposées prioritairement aux personnes résidentes à la Crête mais peuvent être ouvertes aux habitants de Valdallière de plus de 60 ans. Les ateliers ont lieu à la résidence de la Crête, à Vassy, encadrées par des professionnels qui ont à cœur de respecter votre rythme

❑ **Gym douce** : pour garder la forme. Chaque jeudi de 9 h 30 à 10 h 30. Gratuit.

❑ **Informatique** : pour être connecté avec votre famille, vos amis... Chaque mercredi de 15 h 00 à 16 h 30. Gratuit.

❑ **Art floral** : pour laisser s'épanouir votre créativité.

Le 3<sup>e</sup> mercredi de chaque mois de 17 h 00 à 18 h 00.

Participation de 15 €/personne.

Pour s'inscrire :

Mairie déléguée de Vassy  
aux heures de permanence :

Mardi et jeudi de 8 h 30 à 12 h 30  
et de 13 h 30 à 18 h

Mercredi et vendredi  
de 8 h 30 à 12 h 30

Téléphone : **02 31 66 56 03**

ou mail : [mairie.vassy@wanadoo.fr](mailto:mairie.vassy@wanadoo.fr)

Ou dans vos mairies déléguées



**Vous avez plus de 60 ans,  
un sentiment d'isolement,  
des difficultés d'accès aux commerces...**

### **LA RÉSIDENCE DE LA CRÊTE VOUS ACCUEILLE**

Sur la commune de Vassy, cette résidence se situe à proximité des commerces, médecins, cabinets infirmiers, kinésithérapeutes et pharmacie.

Vous trouverez un logement indépendant (T1-T2-T3), cave, porte sécurisée de nuit, ascenseur, service de gardiennage 24h/24 assuré par Monsieur BUOT et Madame RIGOUIN.

Chaque résident de plus de 60 ans peut prétendre à une télé-alarme prise en charge par le CCAS.

Une salle de rencontre commune aux locataires est à votre disposition, et il vous sera possible de prendre votre déjeuner en salle à manger en liaison avec le restaurant scolaire et de participer aux activités proposées.

Vous pourrez bénéficier des programmes culturels de la médiathèque.

Pour toute demande, adressez-vous  
à la mairie annexe de Vassy  
au **02.31.66.56.03**.

### **VIVRE à la résidence de la CRÊTE vous permet :**

- ❑ de continuer à vivre de manière indépendante ;
- ❑ de bénéficier d'un environnement sécurisé ;
- ❑ d'utiliser des services collectifs ;
- ❑ d'avoir un loyer modéré.



# Environnement



## Recomposition paysagère

Au cœur du bocage, la commune de Valdallière continue d'accompagner l'évolution de ce paysage étroitement lié aux fonctions données à la haie, ainsi qu'aux changements des pratiques agricoles. L'incitation à la replantation et au regarnissage des haies passe par la valorisation des nouveaux enjeux du bocage. On peut notamment citer le bois énergie qui redonne une vocation productive au bocage. À ce titre, Valdallière chauffe une partie de ses bâtiments exclusivement avec du bois de haies originaires de la commune. Un second réseau de chaleur est en projet pour l'année 2020.

D'autres enjeux apparaissent : problèmes de résistances aux phytosanitaires, dégradation du taux de matière organique, diminution de la biodiversité, problèmes d'érosion et de qualité des eaux, autant de défis auxquels la haie peut apporter une partie de réponse.

Consciente des enjeux, la commune continue son programme de reconstitution paysagère pour la 23<sup>e</sup> année consécutive, le programme est piloté par la commission agricole et animé par François MERCIER. Pour tout projet, vous pouvez le contacter, il étudiera avec vous le lieu d'implantation, le choix des espèces et s'occupera du dossier administratif.

Contact : François MERCIER, francois.mercier@valdalliere.fr – 06 78 71 87 78

## Transition énergétique

La transition énergétique vise à diminuer progressivement l'usage des énergies fossiles tout en développant les énergies renouvelables. Cette démarche est accompagnée par des actions d'efficacité et de sobriété énergétique. En effet, la réduction des consommations d'énergie est le premier volet d'action. La commune de Valdallière est accompagnée par le Syndicat Départemental d'Énergies du Calvados (SDEC) pour mener un diagnostic sur ses bâtiments publics. Cet accompagnement permet d'identifier les actions simples à mettre en place afin de maîtriser la consommation d'énergie et ainsi de réduire les dépenses. Par exemple éteindre l'éclairage public après 23 h permet d'éviter une consommation d'électricité inutile.

Le développement des énergies renouvelables est également un élément clef de la transition énergétique. La commune de Valdallière est active sur le sujet :

- Le parc éolien de Rully d'une puissance de 12 MW permet de produire l'électricité nécessaire à l'alimentation annuelle en électricité (chauffage et eau chaude sanitaire compris) de 1 600 foyers.
- Mise en service durant l'été 2019, la toiture solaire de l'école de musique de Vassy permet de transformer l'énergie du soleil en électricité.
- Le développement de réseaux de chaleur permet d'éviter la consommation d'énergie fossile.

### FOCUS

La commune de Valdallière est reconnue pour sa démarche de proximité concernant l'approvisionnement du réseau de chaleur du complexe Pierre Geoffroy. En effet, la piscine, la salle omnisport et la salle d'activité sont chauffées (eau comprise) exclusivement grâce au bois issu de l'entretien des haies de la commune par les agriculteurs.

## Lutte contre le Frelon Asiatique



Arrivés en Normandie en 2011, les frelons asiatiques ont proliféré dans la région. Ils sont faciles à reconnaître, ils sont brun noir et apparaissent, de loin, comme des taches sombres sur le nid. Seul le 4<sup>e</sup> segment de l'abdomen est presque entièrement jaune orangé. La tête est noire, la face jaune orangé, les pattes jaunes à l'extrémité.

Ils construisent un nid volumineux de fibres de bois mâchées formant un papier grossier. Le nid primaire du Frelon asiatique est généralement construit dans un endroit abrité (ruche vide, cabanon, trou de mur, bord de toit, roncier...) mais si l'environnement devient défavorable ou l'emplacement trop étroit pour la colonie en croissance, celle-ci se délocalise dans un nouveau nid dès que les ouvrières l'ont construit dans un endroit plus favorable (en général au cours du mois d'août).

Le nid du Frelon asiatique est sphérique et peut atteindre jusqu'à 1 m de haut et 80 cm de diamètre. Les colonies du Frelon asiatique ne vivent qu'un an. Il est donc inutile de détruire un nid en hiver, puisque le peu d'individus qu'il peut encore contenir est condamné à mourir de faim ou de vieillesse avant le printemps. Dans tous les cas, les nids ne seront pas réutilisés l'année suivante.

Cette année une trentaine de nids ont été détruits sur Valdallière, contre plus du double en 2018. Il reste toutefois nécessaire de continuer la lutte et de contacter votre mairie pour toute identification de nids de frelons asiatiques.





# Piscine

La piscine de Valdallière a retrouvé un fonctionnement normal en septembre 2019, grâce à l'arrivée d'un nouveau maître-nageur : **Loïc Levilland**.

Surfant sur les très bons résultats de l'été 2019, l'équipe de la piscine a remis en place la totalité des créneaux aquagym de son planning 2018, **le bassin a également ré-ouvert ses portes au public, le dimanche matin**.

Autre satisfaction, la fréquentation des cours d'**aquabike** a fortement augmenté depuis la rentrée, et il est parfois difficile de trouver des places sur certains créneaux. Le nombre de places par séance a pourtant augmenté l'année dernière, avec l'achat d'un 7<sup>e</sup> aquabike pour nos usagers.



Même constat à l'**école des nages**, où le créneau « initiation » de la 2<sup>e</sup> période (décembre 2019) est déjà complet. Le **Perf'ado** a fait son retour et les jeunes nageurs, après avoir testé le tir subaquatique, se sont essayés au **paddle** (une nouveauté 2019).

Mais les « activités historiques » du bassin continuent également d'attirer les usagers. Lors des vacances de la Toussaint, les cours de natation enfants, l'animation des « **petits comand'eaux** » ont fait « le plein », comme d'habitude ; tout comme la soirée « ADO Halloween », qui fêtait sa 3<sup>e</sup> édition cette année.



Coté nouveauté, l'équipe de la piscine vous propose une nouvelle activité sur le créneau PERF'ADULTE (chaque dernier jeudi du mois) : le **PARCOURS SANTÉ AQUATIQUE**. Si enchaîner longueurs de nages, tractions, gainages, step, aquabike, haltères, trampoline, etc., ne vous fait pas peur, nous vous invitons à tester cette nouvelle animation, très... dynamique !





# E.J. Loisirs

## E.J. LOISIRS c'est :

### Un accueil extrascolaire

Un accueil collectif de Mineurs pendant les vacances scolaires de 7 h 30 à 18 h 30

(Fermeture à Noël et 3 semaines en août) avec

des projets à la semaine sur un thème précis :

Février : le centre olympique - Avril : les Merveilles

du monde - Cet été : les différentes époques

- La Toussaint : les jeux vidéos.

### Un accueil périscolaire

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi dans les écoles

de Valdallière avec des garderies le matin de 7 h 30

à 9 h 00 et l'après-midi de 15 h 45 à 18 h 45.

### L'accueil le mercredi

dès 11 h 50 jusqu'à 18 h 30

E.J. LOISIRS propose un service de qualité aux familles, avec des projets d'animations qui développent la créativité, l'épanouissement et la curiosité des enfants.

Depuis la rentrée, pendant les périodes de vacances, nous mangeons des repas sains et délicieux préparés par les cuisiniers des écoles.



Toussaint 2019, départ pour le « ciné-déguisé » d'halloween.



Mercredi loisirs

La cabane à histoire à la garderie de Vieussoix  
Avril 2019 au parcours sensoriel de la Souleuvre

Complexe Pierre Geoffroy, route de Lassy, Vassy – 14410 VALDALLIÈRE

**02 31 66 32 00** ou **06 44 28 02 99** – [ejloisirs@valdalliere.fr](mailto:ejloisirs@valdalliere.fr)

# Réseau de médiathèques

## Deux médiathèques, un même service

Une **même carte** pour les deux sites

**Circulation** des documents sur les deux sites

**Réservation** des documents possible

**Boîte de retour** pendant la fermeture des médiathèques

La **boîte numérique** : accès gratuit à des ressources en ligne, sous réserve d'inscription dans une des médiathèques.

### MÉDIATHÈQUE DE VASSY

#### Sur place

- 1 espace café : boissons chaudes, coin repas
- Des ordinateurs et WIFI gratuite
- Photocopies : 10 par mois
- Des animations

#### À emprunter

- Des livres, des bandes dessinées, des mangas, des magazines, journaux, des jeux de société (1 par famille)

### BIBLIOTHÈQUE DE MONTCHAMP

#### Sur place

- 1 espace café
- 1 ordinateur
- Des animations

#### À emprunter

- Des livres, des CD, des jeux de société, la Voix le Bocage

#### Mais aussi

- Certains de nos livres sont disponibles au salon de coiffure !



## INFOS PRATIQUES

Inscription gratuite

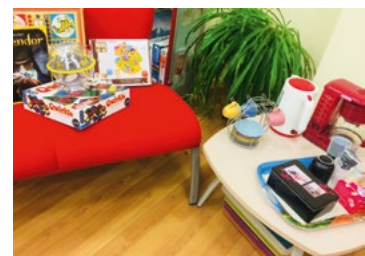
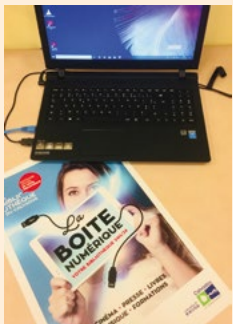
10 documents par mois dont 1 jeu de société

Du mardi au samedi : **02.31.09.09.18**

En 2020, la médiathèque de Vassy sera ouverte un dimanche tous les deux mois.

Vous trouverez les dates précises des animations sur le blog.

<http://mediathequedevassy.wordpress.com> – facebook et instagram



# Culture



## Résidence d'architectes

Suite à une première résidence d'architecture de 6 semaines, d'avril à juin 2018, nous avons créé l'association **Cohues** pour répondre à un appel d'offre lancé par Valdallière, financée par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) et la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM du Calvados). **Notre mission** : imaginer le devenir des lieux communaux, lieux de rencontre et vie dans les bourgs, en proposant à chacun de participer à cette recherche-action (habitants, élus, services communaux...). Pour cela, nous avons décidé de passer deux semaines par mois sur place pendant un an (juin 2019 - juin 2020). Nous habitons dans la mairie de La Rocque et tenons un atelier ouvert dans le centre-bourg de Vassy, depuis lequel nous passons le plus clair de notre temps à sillonner les 14 communes historiques pour rencontrer, comprendre, mesurer, préfigurer peut-être avec vous de nouveaux usages des lieux.

Depuis novembre, nous avons ouvert un **café éphémère et itinérant**. Le café Cohues fait sa tournée dans les 14 bourgs et s'installe dans les locaux communaux pour ouvrir des occasions de se rencontrer, discuter les idées et les projets, explorer les lieux, et préparer au chaud les chantiers de préfiguration du printemps. Il en reste quelques-uns ! Passez donc à Viessoix le 14 janvier, au Désert le 16 janvier (en janvier, ateliers d'écriture et de gravure), à Presles le 4 février, à Saint-Charles-de-Percy le 6 février (film), à Burcy le 11 février ou à La Rocque le 13 février. C'est ouvert à tous de 17 h à 21 h, parfois plus tard lorsque l'ambiance y est.

Nous reviendrons ensuite d'avril à juin, pour un printemps de chantiers partagés (signalétique, jardinage, espaces publics, film participatif...). Nous vous expliquerons tout ça en février. Le programme de l'année se construit et se précise au fur et à mesure. Si vous souhaitez être tenus au courant de ce qui se passe et participer à l'aventure, vous pouvez passer à l'atelier, nous laisser un mot dans la boîte aux lettres, vous inscrire sur la newsletter en nous écrivant sur [habitervaldalliere@gmail.com](mailto:habitervaldalliere@gmail.com), suivre notre page facebook [habitervaldalliere](https://www.facebook.com/habitervaldalliere) ou le blog [habitervaldalliere.wordpress.com](http://habitervaldalliere.wordpress.com).



À bientôt !

Margaux, Camille, Lison, Loan et toute l'équipe Cohues à dimension variable

## "Vassy Fais-Moi Rire" !

Depuis 3 éditions, l'événement « Vassy Fais-Moi Rire » est pensé comme une fin de saison où la compagnie amateur « Les Hors-contrôle » présente son travail annuel, et où la compagnie « La Cité Théâtre » et Valdallière invitent des spectacles et des concerts à destination d'un public familial.

Dans une ambiance généreuse et conviviale, la 3<sup>e</sup> édition s'est déroulée du 11 au 16 juin 2019, à Valdallière, avec 7 représentations, des animations diverses et variées et a réuni 950 spectateurs.

Autour des spectacles, l'opération épouvantails s'est maintenue de mai à septembre chez les habitants et les commerçants de Valdallière. Des épouvantails faits main, autour de la thématique du festival « nos origines », ont vu le jour devant les devantures des commerces et des maisons.

Un jeu de piste a également été créé par des jeunes du Collège Anne Frank.

La dynamique du festival s'appuie sur les habitants, les commerçants et les salariés de Valdallière qui, dès le mois de mai (voire avant pour certains préparatifs) ont su faire vivre la commune. Avec ces forces, s'inventent des animations autour des spectacles, des journées dédiées à la vitalité associative de ce territoire. Ainsi, le mercredi, un après-midi dédié à l'enfance a été animé en amont du spectacle jeune public. Le dimanche, une journée exclusive dédiée aux associations et aux producteurs locaux de Valdallière a été programmée pour la clôture du festival.



# Associations

## **Amicale des Sapeurs-Pompiers**

*Chef de Centre* : Mr Stéphane TROUVÉ

*Président de l'Amicale* : Mr Jean-Pierre CANTALOUBE

<http://sapeurs-pompiersdevassy.fr>

## **ASLI**

*Président* : Mr Wilfried LECUIVRE – 06 95 76 69 98

## **Atelier Théâtre Amateur de l'ASLB**

*Présidente* : Mme Sylvie CANÉVET – 02.31.67.04.78

## **Bougeons Ensemble**

*Président* : Mr Jean-François RIDEAU

06.20.88.70.44 – [jf.vero.rideau@orange.fr](mailto:jf.vero.rideau@orange.fr)

## **Chœur du Bocage**

*Présidente* : Mme Thérèse ANQUETIL – 02.31.09.20.18

## **Comice agricole**

*Président* : Mr Patrice LEPAINTEUR – 06.88.49.58.71

## **FCIB – Football Club Inter Bocage**

*Président* : Mr David RENOUF – 06.70.01.86.66

## **Harmonie Fanfare – École de musique**

*Présidente* : Mme Sophie LECONTE – 06.79.10.69 .92

## **1, 2, 3 Soleil**

*Présidente* : Mme Patricia CHATEL

06.75.81.39.11 – [patricia.chatel@hotmail.fr](mailto:patricia.chatel@hotmail.fr)

## **724<sup>e</sup> Section Médailleurs Militaires**

*Président* : Mr Claude BATAILLE

*Adjoint* : Mr Robert DESBOEUF

## **M.A.B. Les Troubadours**

*Président* : Mr René RAPANAKIS

02.31.66.23.56 – [rapanakis.rene@free.fr](mailto:rapanakis.rene@free.fr)



## **M.C.B.V. – Modélisme Club du Bocage Vasséen**

*Président* : Mr Philippe LECLERC – 06.18.12.93.98

## **Mille Clubs (M.J.C.)**

*Président* : Mr André VAUTIER

02.31.68.25.91 – [andrevautier@orange.fr](mailto:andrevautier@orange.fr)

## **Sambava Développement**

*Président* : Mr Yves-Marie VALLÉE

06.03.54.37.45 – [yvesmarievallee0104@gmail.com](mailto:yvesmarievallee0104@gmail.com)

## **Vidéo 3 – Connaissance et promotion de la Normandie**

*Président* : Mr Daniel HÉLOUIN

## *Le Comice Agricole 2019*

Une nouvelle fois le succès était au rendez-vous

Concours de race Normande et Prim'Holstein • Présentation de race Limousine et Blonde d'Aquitaine  
Exposition et vente de produits de terroir • Un spectacle équestre apprécié de tous

Pour 2020 nouveau rendez-vous le jour de la fête Saint-Anne à Vassy...





## L'Amicale des Sapeurs-Pompiers

L'Amicale des Sapeurs-pompiers de Vassy est une association loi 1901 regroupant tous les sapeurs-pompiers qui œuvrent ou ont œuvré au sein de la caserne.

À l'origine, elle fut créée pour venir en aide aux sapeurs-pompiers en difficulté. Aujourd'hui, elle assure avant tout un lieu d'échange, de convivialité, et de solidarité entre les pompiers et leur famille. Pour cela, elle organise des événements annuels (Sainte Barbe, arbre de Noël, voyage...) qui les réunissent, ainsi que d'autres manifestations en lien avec la population comme le Téléthon ou le loto.

L'Amicale permet également à chacun des sapeurs-pompiers d'adhérer à une assurance qui les couvre en cas d'accident en mission.

Toutes ces activités ne seraient pas possibles sans le soutien indispensable de la population, notamment les dons effectués lors de la tournée des calendriers. C'est pourquoi, nous leur accordons toute notre reconnaissance et nos remerciements.



## L'ASLB, Association Sports et Loisirs du Bocage

L'ASLB est née en 1968. À l'origine, l'association avait pour but « de procurer à la jeunesse des communes rurales des moyens sportifs et culturels pour leur permettre d'avoir des loisirs sains et éducatifs », ainsi stipulait l'article 1 des statuts de l'association. Vaste programme !

Depuis, l'association a connu plus ou moins d'essor, cependant l'activité théâtrale a souvent été au centre de l'ASLB.

En 2000, la Communauté de communes de Vassy reçoit un appel à projet de la Compagnie -Théâtre « ACTEA » dirigée par Olivier Lopez. Ce projet consiste à proposer un atelier de théâtre amateur en milieu rural encadré par un professionnel. La CDC répond favorablement, octroie une subvention à l'ASLB et c'est le début de l'aventure avec les comédiens professionnels d'ACTEA devenu depuis la Cité Théâtre.

En 2001, est créée la première pièce « Petites comédies rurales » de Roland Fichet avec une dizaine de comédiens amateurs du territoire, encadrés

et mis en scène par Olivier Lopez. Depuis, chaque année, les membres de l'atelier théâtre se retrouvent tous les mardis soirs de 20 h 30 à 22 h 30 à la salle Pierre Geoffroy pour préparer un nouveau spectacle de théâtre.

En 2006-2007, le groupe théâtral décide de baptiser la troupe « Les Hors-Contrôle ». Cette troupe est ainsi mieux identifiée et étend petit à petit ses activités.

Ainsi en 2011, l'office de tourisme Virois fait appel aux Hors-Contrôle pour des visites théâtralisées de la ville. Les textes sont écrits par un des comédiens et mis en scène à partir de 2013 par ce même comédien.

En 2017, nouvelle aventure : le festival « Vassy fais-moi rire ». Organisé par la cité théâtre et la communauté de communes devenue Valdallière, cet événement va encourager les habitants du territoire à participer à un événement culturel qui dès la première année connaît un vif succès. La troupe « Les Hors-Contrôle » fait partie de la programmation comme les compagnies professionnelles !!! Le nombre de comédiens de l'atelier varie d'année en année.

Cette nouvelle saison, certains souhaitent faire une pause pour mieux revenir, mais l'aventure théâtrale de Valdallière continue ! « Les Hors-Contrôle », encadrés pour la quatrième année par Benjamin Hubert, n'ont pas encore choisi le texte qu'ils présenteront en fin d'année...

*Surprise !*



# Agenda 2020

■ Bernières-le-Patry	■ Le Désert	■ St-Charles-de-Percy
■ Burcy	■ Le Theil-Bocage	■ Vassy
■ Chênedollé	■ Montchamp	■ Vieussoix
■ Estry	■ Pierres	
■ La Rocque	■ Presles	

Certaines associations n'ayant pas encore fixé de dates ou de lieux de manifestations, vous pourrez les retrouver sur le site Internet de la commune, dans l'agenda et sur la page Facebook de Valdallière.

## JANVIER

- 7 Café éphémère, Vassy (*Café COHUES*)
- 9 Projection-Discussion, Estry (*Café COHUES*)
- 10 Projection film « Qu'est-ce qu'on attend ? », Vassy, 20h30
- 11 Exposition « 2050 », Vassy, de 10h à 12h
- 12 Galette des rois, salle communale, 15 h
- 14 Café éphémère, Vieussoix (*Café COHUES*)
- 16 Café éphémère, Le Désert (*Café COHUES*)
- 22 Assemblée Générale, Chênedollé (*Joyeux Vétérans*)
- 22 Pot au Feu, Chênedollé (*Joyeux Vétérans*)
- 25 Soirée tartiflette, Vassy (*APE Bouge ton école*)

## FÉVRIER

- 1 Loto, Vassy (*Sapeurs-Pompiers*)
- 2 Coq au vin, Moncy (*École de Musique*)
- 4 Café éphémère, Presles (*Café COHUES*)
- 6 Projection-Discussion, St Charles de Percy (*Café COHUES*)
- 6 Café éphémère, Saint-Charles-de-Percy (*Café COHUES*)
- 8 Théâtre à 20h30, Montchamp (*Club Théâtre*)
- 9 Théâtre à 14h30, Montchamp (*Club Théâtre*)
- 10 Don de sang, Vassy
- 11 Café éphémère, Burcy (*Café COHUES*)
- 13 Café éphémère, La Rocque (*Café COHUES*)
- 14 Théâtre à 20h30, Montchamp (*Club Théâtre*)
- 15 Théâtre à 20h30, Montchamp (*Club Théâtre*)
- 15 Laser game & Patinoire, Caen (*Mille Clubs*)
- 16 Théâtre à 14h30, Montchamp (*Club Théâtre*)
- 16 Poule au Blanc, Estry (*Jumelage*)
- 19 Escalade, Hérouville St Clair (*Mille Clubs*)

## MARS

- 4 Concours de belote à 14h, Chênedollé (*Joyeux Vétérans*)
- 6 Assemblée Générale, Vassy (*Mille Clubs*)
- 7 Concert, Vassy (*École de musique*)

- 8 Loto, Burcy (*Comité des Fêtes*)
- 8 Assemblée Générale de l'UNAC, Estry
- 8 Repas, Montchamp (*AFN d'Estry*)
- 14 Soirée Poker, Vassy (*APE Bouge ton école*)
- 14 Loto, Montchamp (*Comité des Fêtes*)
- 14 Assemblée Générale – 45 ans du Foyer ! Presles (*Foyer Rural*)
- 15 Exposition et témoignage, 13h30 – 18h30, Vassy (*Sambawa*)
- 28 Loto, Vassy (*Bougeons Ensemble*)
- 29 Vide-grenier dès 6h, Montchamp (*Club du 3<sup>e</sup> âge*)

## AVRIL

- 4 Concert de Printemps, Vassy (*Les Troubadours*)
- 5 Vide-grenier et repas tripes, Chênedollé (*Ass. Sports et Loisirs*)
- 11 Laser game & Patinoire, Caen (*Mille Clubs*)
- 15 Bowling-Piscine-Cinéma (*Mille Clubs*)
- 18 Loto, Burcy (*Comité des Fêtes*)
- 19 Vide-grenier, Vassy (*Bougeons Ensemble*)
- 19 Repas des aînés, Vassy
- 22 Accrobranche, La Roche d'Oêtre (*Mille Clubs*)
- 25 Vide-grenier, Presles (*Foyer Rural*)
- 26 Cérémonie des Déportés, Montchamp (*Anciens Combattants*)
- Animation peinture avec Marion Alexandre (*Jumelage*)
- Animation culturelle par un(e) jeune SVE dans les écoles de Montchamp, Vassy et Vieussoix (*Jumelage*)

## MAI

- 10 Vide-grenier, Vassy (*Comité des Fêtes*)
- 14 Randonnée pédestre, Montchamp (*Comité des Fêtes*)
- 16 Pierre en Lumières à L'église 21h, Saint-Charles-de-Percy
- 17 Randonnée pédestre, Vieussoix (*APE des Courtes Pattes*)
- Du 21 au 24/05 – Jumelage Montchamp Trois-Ponts, Montchamp (*Comité des Fêtes*)
- 23 Soirée du jumelage, Montchamp (*Comité des Fêtes*)
- 23 Canoë-Kayak ados & adultes (*Mille Clubs*)

## JUIN

- 2 Concours de belote à 14h, Chênedollé (*Joyeux Vétérans*)
- 5 et 6 – Concert école primaire et chorale, Vassy (*École de Musique*)

# Agenda 2020

- 6 Commémoration du Débarquement, Cimetière de Saint-Charles de Percy
- 7 Vide-grenier, Burcy (Comité des Fêtes)
- Du 9 au 14/06** – Vassy Fais-moi rire, Valdallière (La Cité Théâtre, ASLB de Vassy)
- 13 Marche solidaire de la Rochambelle, à Caen (Jumelage)
- 21 Kermesses des écoles, Vassy (APE Bouge ton école)
- 21 Pique-nique concert, Vassy (École de Musique)
- 21 Fête de la musique, Vassy (Comité des Fêtes)
- 27 Tournoi de foot jeunes, Vassy (FCIB)
- 28 Tournoi de foot seniors, Vassy (FCIB)

## JUILLET

- 1 Journée pique-nique (10h30), Chênedollé (Joyeux Vétérans)
- 4 Parc d'attraction Festyland, Caen (Mille Clubs)
- Du 6 au 10/07** – Camp ados (11-14 ans), Pont d'Ouilly (Mille Clubs)
- Du 20 au 24/07** – Camp jeunes (14-17 ans), Courseulles (Mille Clubs)
- 26 Méchoui, Burcy (Comité des Fêtes)
- 27 Don de sang, Vassy
- Du 17 au 19/07** – Sainte Anne, Vassy (Comité des Fêtes)
- 19 Comice agricole, Vassy

## AOÛT

- 6 Fête de l'Angevine, Estry (Comité des Fêtes)
- 15 Marché du Terroir, Vassy (Bougeons Ensemble)
- Séjour à Triefenstein (Jumelage)

## SEPTEMBRE

- Voyage, Chênedollé (Joyeux Vétérans)
- 6 *La Fuste Enchantée* (Nicolas Cantaloube & Marion Alexandre)  
Visite du jardin avec différentes animations

- 20 Ouverture de l'Église pour visites à l'occasion des Journées du Patrimoine, Saint-Charles-de-Percy

## OCTOBRE

- 3 Loto, Montchamp (Comité des Fêtes)
- 3 Loto, Vassy (Comité des Fêtes)
- 7 Concours de belote à 14h, Chênedollé (Joyeux Vétérans)
- 16 Marché d'automne, Vassy (APE Bouge ton école)
- 17 Laser game & Patinoire, Caen (Mille Clubs)
- 18 Foire aux jouets, Montchamp (Association Familiale Rurale)
- 24 Soirée Cabaret Music-Hall, Vassy (Mille Clubs)

## NOVEMBRE

- 8 Fêtes des Aînés. Célébration anticipée du 11 novembre, Saint-Charles-de-Percy
- 11 Commémoration de l'armistice, Bellengreville (Les Troubadours)
- 11 Cérémonie, Vassy (UNC-AFN)
- 15 Pot au Feu, Estry (Club des Aînés)
- 16 Don de sang, Vassy
- 28 Soirée entrecôte, Burcy (Comité des Fêtes)

## DÉCEMBRE

- Marché de Noël, Vassy (Bougeons Ensemble)
- 6 Tripes, Montchamp (Club du 3<sup>e</sup> âge)
- 12 Spectacle de Noël, Vassy (Mille Clubs)
- 12 Marché de Noël, Montchamp (Comité des Fêtes)
- 19 Laser game & Patinoire, Caen (Mille Clubs)
- 20 Concert de Noël à 15h, Vassy (Les Troubadours)
- 21 Belote, Presles (Foyer Rural)



Don du Sang  
Salle P. Geoffroy à Vassy

10 février  
27 juillet  
16 novembre



## Un programme qui peut vous aider à financer votre projet travaux

- Vos factures d'énergie vous semblent trop élevées et vous souhaitez améliorer la qualité thermique de votre logement ?
- Vous êtes une personne âgée ou handicapée et vous désirez adapter votre logement pour continuer à y vivre ?
- Vous possédez un appartement ou une maison que vous souhaitez mettre en location, mais vous n'avez pas le budget suffisant pour les rénover ?

## Le Bureau Habitat Énergie de la Communauté de Communes Valdallière s'adresse à vous !

La Communauté de Communes a confié l'animation et le suivi de ce Bureau Habitat Énergie à **INHARI**. Cette équipe de professionnels accompagne les propriétaires dans leur projet : visite du logement, diagnostic, préconisation de travaux, plan de financement, etc.

« Sous conditions de ressources, les propriétaires sont potentiellement concernés. Qu'ils n'hésitent pas à nous contacter avant d'entreprendre les travaux ! Ce serait dommage de laisser passer un dispositif aussi intéressant qui permet de réunir un maximum de subventions. » indique Isabelle Szablewski, chargée de vous accompagner dans ce programme.

## Venez nous rencontrer aux permanences

À Vassy le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois de 10 h 30 à 12 h 00 à la mairie (Place du Colonel-Candau)

À Viessoix : uniquement sur rendez-vous à la mairie (1, rue des Écoles)

À Montchamp : le 3<sup>e</sup> mercredi du mois, de 14 h 00 à 15 h 30, à la mairie (3, rue de la Liberté)

Contact : **07 71 79 16 78**  
agence.calvados@inhari.fr

## Deux exemples de financement

1

Une famille monoparentale avec deux enfants, aux ressources très modestes, souhaite changer sa chaudière et ses menuiseries. Le coût total des travaux s'élève à 22 127,57 € TTC (20 974 € HT). Les financements mobilisables : ANAH : 10 000 € + 2 000 € de prime *Habiter Mieux* (ce dispositif se cumule avec le crédit d'impôt).

2

Une personne seule aux ressources modestes souhaite adapter sa salle de bain à son vieillissement, remplacer sa baignoire par une douche. Le coût des travaux s'élève à 6 255 € TTC (5 686 € HT). Le financement mobilisable : ANAH : 1 990 € dispositif complété éventuellement par les caisses de retraites (ce dispositif se cumule avec le crédit d'impôt).

**Attention pour bénéficier des aides, les travaux ne doivent pas être démarrés avant le dépôt du dossier**



# Urbanisme



## DÉPÔT DE DEMANDE D'URBANISME EN LIGNE (Permis de construire, Certificat d'Urbanisme, Déclaration préalable de travaux...)

Les modalités de dépôt évoluent. Il est désormais possible de déposer sa demande d'acte d'urbanisme :

- soit directement auprès de votre mairie, par courrier ou en dépôt directement à l'accueil aux heures et jours habituels d'ouverture ;
- ou sans se déplacer *via* le site Internet de votre mairie ou *via* le guichet numérique accessible ci-après :

<https://www.vireaunoireau.fr/vivre-et-habiter/construire-et-habiter/>

**CLIQUEZ ICI**

### CONSTRUIRE ET HABITER

Construire ou rénover en toute simplicité

#### CONSTRUIRE OU RÉNOVER EN TOUTE SIMPLICITÉ

Venir s'installer dans le Bocage, c'est vouloir profiter d'un cadre de vie serein et agréable. Ainsi, vous pourrez bénéficier des commerces, des services, et des équipements des différentes villes du territoire.

Le réseau de chemins de randonnée vous permettra également de découvrir un paysage verdoyant et vallonné.

#### CONSTRUIRE ICI, C'EST VIVRE À LA CAMPAGNE.

Si vous avez un projet de construction, de rénovation ou même simplement un besoin d'information concernant votre parcelle, vous avez plusieurs possibilités :

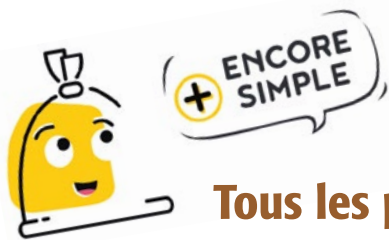
- **Demande dématérialisée** : vous pouvez réaliser vos demandes d'actes d'urbanisme en ligne, en cliquant sur le lien suivant : [ici](#). Votre Mairie reste votre interlocuteur privilégié. En utilisant le portail de dématérialisation, les transmissions se feront directement entre la Mairie et le service instructeur de l'intercom.
- **Dépôt Papier** : Vous pouvez directement déposer vos actes d'urbanisme auprès de votre Mairie, sous la forme d'un dossier papier. Pour comprendre quel type d'acte vous devez déposer, vous pouvez consulter le site du Service Public
- **Demande d'information** : vous souhaitez connaître les procédures d'élaboration, de révision ou de modification des documents d'urbanisme sur votre territoire ? En cliquant [ici](#)

### Les avantages du dépôt en ligne :

Le dépôt en ligne consiste à renseigner en ligne le formulaire (permis de construire, d'aménager ou de démolir, déclarations préalables de travaux, certificats d'urbanisme) et y joindre les plans et pièces graphiques nécessaires à l'instruction.

Il vous sera possible ensuite de **suivre l'état d'avancement** de votre dossier à distance.

# Les déchets...



Depuis le 14 octobre 2019,  
le recyclage se simplifie !

Tous les papiers se recyclent, tous les emballages se trient !

**VOS JOURS DE COLLECTE RESTENT LES MÊMES : [www.sirtom-flers-conde.fr](http://www.sirtom-flers-conde.fr)**

**TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS** dans le sac, le bac ou la colonne **jaune**

Désormais, ces emballages aussi **SE TRIENT**

**NOUVEAU**

+ DE SIMPLICITÉ = + DE DÉCHETS RECYCLÉS

**LES EMBALLAGES EN VERRE** à déposer dans les **COLONNES DÉDIÉES\***

\* Retenez leur localisation sur le site du Sirtom

PAS de vaisselle, ni verre, ni ampoule

**LES ORDURES MÉNAGÈRES** en sac ou dans votre poubelle\*

\* Sacs aux normes NF EN 840

N'oubliez pas le compostage

## Que faire de ses déchets ?

Pour la commune de Valdallière, la collecte des sacs d'ordures ménagères et des sacs jaunes est assurée le jeudi, sauf pour Vassy où les sacs jaunes sont ramassés le mercredi soir et pour Rully, où les sacs jaunes et noirs sont collectés le lundi.

Déposer impérativement les sacs la veille du ramassage (hors Vassy) ! Les emballages en verre sont collectés en apport volontaire (containers) sur tout le territoire.

## Collecte des ordures ménagères et des sacs de tri les jours fériés

Les seuls jours fériés où la collecte est différée sont : le 1<sup>er</sup> mai, le 25 décembre et le 1<sup>er</sup> janvier. Aucune collecte n'est assurée pour ces trois jours fériés. Un rattrapage est effectué dès le lendemain. Après ces jours fériés, toutes les collectes de la semaine sont décalées au lendemain.

## Sacs jaunes

Venez chercher vos sacs jaunes dans votre mairie annexe, ils sont gratuits.

## Les déchets verts

Les déchets biodégradables de jardin ou de parc, dits déchets verts, sont :

- l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage et de taille ;
- les épluchures.

## Que faire de ses déchets verts ?

Il est possible de déposer les déchets verts à la déchetterie de Pierres ou de les utiliser en paillage ou en compost individuel.

**Il est interdit de brûler à l'air libre ses déchets verts, comme l'ensemble de ses déchets ménagers.**

## Gestion des déchets

La collecte et le traitement des ordures ménagères sont gérés par le SIRTOM de Flers/Condé. Le SIRTOM gère également l'unique déchetterie du territoire, située à Pierres.

La déchetterie de Pierres



Horaires d'ouverture :

Le lundi de 14 h 00 à 17 h 45

Le vendredi de 9 h 00 à 11 h 45 et de 14 h 00 à 17 h 45

Le samedi de 9 h 00 à 12 h 45 et de 13 h 15 à 17 h 45

Fermeture le mardi, mercredi et jeudi

(La déchetterie de Pierres accepte les déchets verts)

Le Moulin - Pierres - 14410 VALDALLIÈRE

**02 33 62 21 00**

# Un peu de civisme !

## Les nuisances sonores

Les bruits de comportement sont tous les bruits provoqués de jour comme de nuit :

- par un individu (cris, talons, chants...);
- par une chose (instrument de musique, chaîne hi-fi, outil de bricolage, pétard et feu d'artifice, mobylette, pompe à chaleur, électroménager...);
- ou par un animal (abolements...).

Lorsque ces bruits sont commis la nuit, c'est-à-dire entre 22 h et 7 h, on parle de **tapage nocturne**.



Les appareils bruyants, outils de bricolage (perceuse, raboteuse, scie) ou de jardinage (tondeuse à gazon, motoculteur, etc.) sont autorisés par arrêté préfectoral :

du lundi au vendredi  
de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h

les samedis  
de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h 30

les dimanches et jours fériés  
de 10 h à 12 h

## Les feux

Les feux sont désormais interdits toute l'année par arrêté préfectoral.



## Bien vivre avec les animaux !



### Les déjections canines

Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections de leurs animaux.

## Nourrir les animaux

Déposer des graines ou de la nourriture en tous lieux publics, cours ou autres parties d'immeuble pour y attirer les animaux errants (chats ou pigeons), est interdit lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs.

## Respecter les lieux publics

Il est **interdit d'abandonner, de déposer ou de jeter des déchets**, sur tout ou partie de la voie publique, bancs, trottoirs. Jeter un papier au sol, vider le cendrier de sa voiture dans le caniveau ou abandonner des déchets, **même au pied de containers est rigoureusement interdit**.



## Plantations le long de voies publiques

L'entretien des haies est à la charge du propriétaire, dont la responsabilité est engagée en cas d'accident.

## Entretien des trottoirs et élagage

### des plantations le long d'une voie publique

Selon le Code rural prescrivant l'entretien des trottoirs et l'élagage des plantations le long des voies publiques, chacun est tenu d'arracher l'herbe et de balayer le trottoir devant chez soi, idem pour la neige ou le salage en cas de verglas.

En outre, le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage. Le recours aux produits phytosanitaires est interdit.

Le nettoyage des routes après les travaux agricoles est également obligatoire, ainsi que la signalisation pendant les travaux.

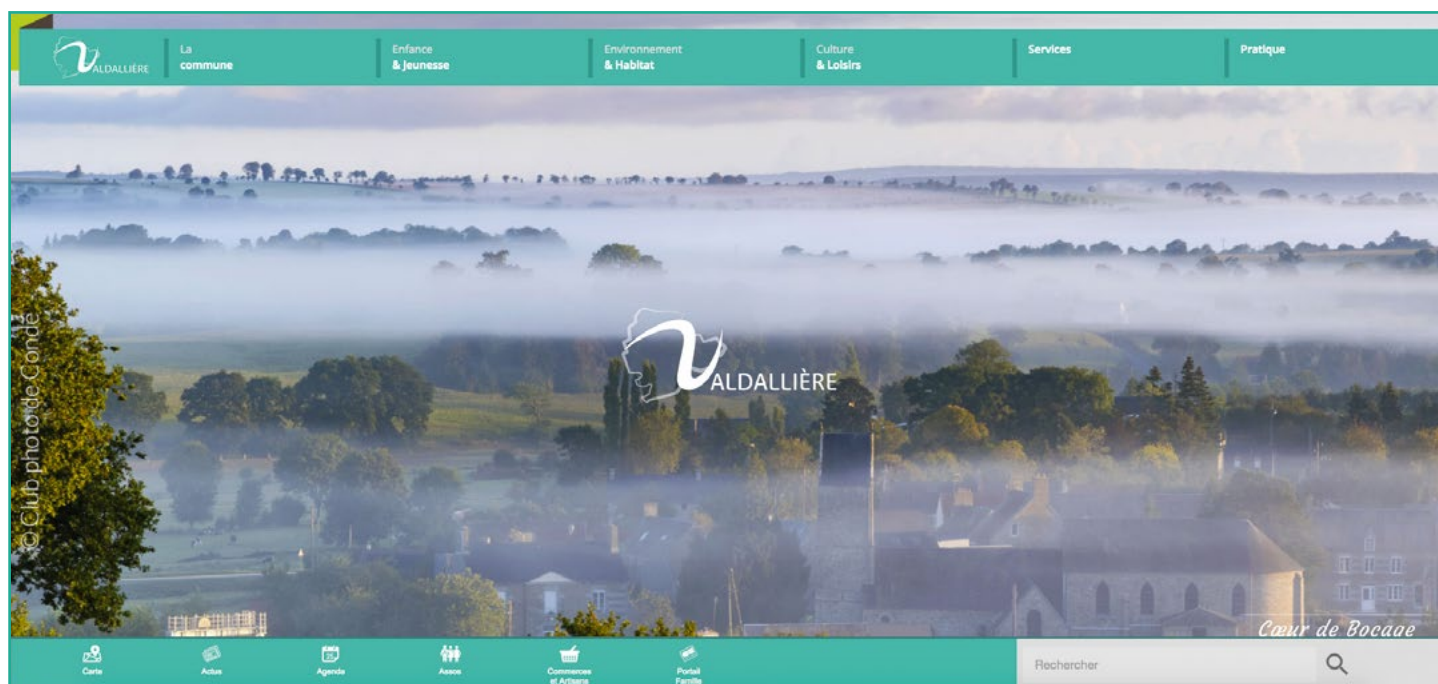
## Destruction des chardons

La destruction des chardons doit être faite au plus tard avant la floraison.

# Infos pratiques

## *Le site Internet de Valdallière*

Le site Internet de Valdallière est accessible avec l'adresse **valdalliere.fr**



Vous trouverez sur ce site, les réponses à toutes vos questions, entre autres :

- Pour découvrir la commune, les horaires des mairies annexes...
- Pour toutes vos démarches administratives
- Les informations scolaires
- Les manifestations des associations
- Les gîtes et les chambres d'hôtes
- Les différentes salles des fêtes
- Les artisans, les commerçants et les assistantes maternelles ...

**Attention aux adresses de sites non officiels  
car les informations qu'ils contiennent  
sont souvent erronées.**

# Soleil 14, le service public solaire

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2019, un cadastre solaire est disponible gratuitement en ligne à l'adresse suivante [www.soleil14.fr](http://www.soleil14.fr).

Ce cadastre solaire a été réalisé dans le cadre du « Plan Climat Air Énergie Territorial » (PCAET), un programme autour du développement durable mis en place pour une durée de 6 ans par l'Intercom de la Vire au Noireau. Ce programme prend en compte l'ensemble des problématiques air-climat-énergie.

Ce service public solaire simplifie vos démarches pour réaliser une installation solaire performante et de qualité.

## Les étapes de votre projet :

### Étape 1 : simulez le potentiel de votre toiture sur le cadastre en ligne

En saisissant votre adresse sur le cadastre en ligne, accédez à une simulation de projet solaire : la surface optimale exploitable de votre toiture, la puissance installable, les gains ou les économies d'électricité réalisables, le coût de l'investissement.

Vous pouvez tester le solaire thermique (pour produire de l'eau chaude) et le solaire photovoltaïque (pour produire de l'électricité), choisir d'autoconsommer votre production ou de la revendre.

Accédez à de nombreuses informations sur l'énergie solaire, le prix des panneaux solaires, les aides financières existantes, le recyclage des panneaux, etc. Vous pouvez aussi poser toutes vos questions directement à « In Sun We Trust ».

### Étape 2 : construisez votre projet avec un conseiller « In Sun We Trust »

Si la simulation vous paraît concluante, laissez vos coordonnées afin d'être rappelé par



un conseiller qui vous aidera à affiner votre projet selon vos priorités et la configuration de votre logement ou votre bâtiment. Il vous renseignera également sur les aides nationales dont vous pouvez bénéficier.

### Étape 3 : rencontrez un installateur local

Votre conseiller vous met en relation avec un installateur local référencé sur la base de critères de sélection exigeants (label RGE, prix compétitifs, 100 % de satisfaction client). Celui-ci se déplace chez vous et établit un devis que vous pouvez ensuite analyser avec l'aide de votre conseiller « In Sun We Trust ».

### Étape 4 : réalisez votre installation

Une fois le devis signé, « In Sun We Trust » s'occupe de toutes les démarches administratives : demande d'autorisation préalable auprès de la mairie, demande de raccordement auprès d'Enedis, mise en place du contrat d'achat de l'électricité produite.

« In Sun We Trust » s'assure ensuite du bon fonctionnement de l'installation et reste à votre écoute sur toute sa durée de vie.

# Renseignements administratifs

Pièces Désirées	Où s'adresser	Pièces ou Renseignements à fournir	Coût	Observations
Copie d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Indiquer votre date de naissance, vos noms, prénoms et filiation	Gratuit	Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse
Extrait d'acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Indiquer votre date de mariage, vos noms et prénoms	Gratuit	Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu de décès	Indiquer la date du décès, le nom et les prénoms (indiquer le nom de jeune fille éventuellement)	Gratuit	Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse
<b>Passport</b> <b>Majeur</b> <b>validité 10 ans</b>  <b>Mineur</b> <b>validité 5 ans</b>	Mairies de Vire Normandie, Condé en Normandie, Les Monts d'Aunay ou Flers	<b>MAJEUR</b> : 1 photo – timbre fiscal de 86 € – justificatif domicile récent – 1 copie d'acte de naissance avec filiation – 1 document officiel d'identité avec photo (carte d'identité, permis de conduire)  <b>MINEUR</b> : idem majeur – 1 photo – timbre fiscal de 42 € ou 17 € – justificatif de domicile d'un des parents – justificatif d'identité d'un des parents	<b>MAJEUR</b> : 86 €  <b>MINEUR</b> : 15 à 18 ans = 42 € -15 ans = 17 €	Dans le cas d'un renouvellement, présenter l'ancien passeport. Le renouvellement d'un passeport en cours de validité est gratuit pour : – modification de l'état civil – changement d'adresse
Carte Nationale d'Identité pour les majeurs**	Mairies de Vire Normandie, Condé en Normandie, Les Monts d'Aunay ou Flers	– Copie d'acte de naissance avec filiation si votre carte n'est plus valide depuis 2 ans – 1 photo – Justificatif de domicile récent <i>L'intéressé doit se présenter lui-même en mairie pour les empreintes et la signature</i>	Gratuit ou 25 € si ancienne carte non restituée.	En cas de perte ou de vol, déclaration à votre mairie ou à la gendarmerie
Carte Nationale d'Identité pour les mineurs**	Mairies de Vire Normandie, Condé en Normandie, Les Monts d'Aunay ou Flers	– Copie d'acte de naissance avec filiation si la carte n'est plus valide depuis 2 ans – 1 photo – Justificatif de domicile récent – Copie de carte d'identité du tuteur légal – Copie du jugement de divorce et de garde de l'enfant	Gratuit ou 25 € si ancienne carte non restituée.	En cas de perte ou de vol, déclaration à votre mairie ou à la gendarmerie
Carte d'électeur	Mairie déléguée du domicile	Livret de famille ou carte d'identité + justificatif de domicile récent	Gratuit	Inscription toute l'année
Extrait de Casier Judiciaire Bulletin n° 3	Cjn.justice.gouv.fr	Direct en ligne	Gratuit	Validité 3 mois
PACS	Mairie déléguée du domicile	– Preuve de l'identité – Copie intégrale d'acte de naissance avec filiation – Convention du PACS – Attestation de non parenté	Gratuit	Se présenter à la Mairie
Attestation de recensement « Journée Défense et Citoyenneté »	Mairie déléguée ou Internet : mon.service.public.fr	– Livret de famille des parents – Carte d'identité	Gratuit	Dans le mois qui suit le 16 <sup>e</sup> anniversaire.

\*\* Pour les personnes ne pouvant se déplacer, contactez votre mairie déléguée. N'hésitez pas à consulter le site du service public : <https://www.service-public.fr>

# Mémo pratique

■ SAMU .....	15
■ Pompiers .....	18
■ Secours sur un portable .....	112
■ Hébergement d'urgence .....	115
■ Enfance maltraitée .....	119
■ Gendarmerie (Vassy) .....	02.31.66.36.20
<i>(Appeler avant de se déplacer)</i>	
■ Gendarmerie (Condé-sur-Noireau) .....	02.31.66.36.05
■ Sous-préfecture de Vire .....	02.31.66.37.00
■ Clinique de Vire .....	02.31.66.64.00
■ Hôpital de Vire .....	02.31.67.47.47
■ Assistante Sociale .....	02.31.68.57.06

## Médecins

■ Cabinet Médical Dr Leconte et Dr Lechartier .....	02.31.67.94.65
--	----------------

## Infirmiers

■ Mme Chauvière - Bernières-le-Patry .....	02.14.12.60.57
■ Association Infirmières Vasséennes .....	02.31.68.56.53
Mme Gobé, Mme Tirard, Mr Gain et Mme Hubert	
■ Mr Boutry - Vassy .....	02.31.67.87.63

## Transport de malades

■ Ambulances Lecousin .....	02.31.68.24.34
■ Taxi Vassy Pierrette .....	02.31.68.52.15 - 06.26.36.80.15

## Kinésithérapeute - Ostéopathe

■ Mr Lesaouter .....	02.31.68.34.30
----------------------	----------------

## Cabinet dentaire

■ Drs C & C Beugnot .....	02.31.68.51.19
---------------------------	----------------

## Pharmacie

■ Mme Thooris et Mme Laumonier-Chollet .....	02.31.68.51.02
---	----------------

## Vétérinaires

■ Dr Archambeau, Dr Fasquelle Dr Hambursin, Dr Prigent .....	02.31.67.52.32
■ Dr Dal Maso et Dr Berghe .....	02.31.68.51.30

## Sophrologue

■ Mr PICARD : sophrologue et praticien en hypnose ericksonnienne .....	06.03.12.08.13
---	----------------

## Réflexologue

■ Mme ÉCOURTEMER .....	06.79.63.72.03
------------------------	----------------

## Divers

■ Mairie de Valdallière .....	02.31.66.23.90
Site internet : <a href="http://www.valdalliere.fr">http://www.valdalliere.fr</a>	
■ Médiathèque de Vassy .....	02.31.09.09.18
■ Bibliothèque de Montchamp .....	02.31.66.93.13
■ Piscine de Vassy .....	02.31.09.05.94
■ Centre E.J. Loisirs .....	02.31.66.32.00
■ Point Info 14 Vassy .....	02.31.09.09.17
■ Syndicat d'eau des Bruyères .....	02.31.68.68.94
■ Service du SPANC .....	02.31.69.58.58
■ SIRTOM .....	02.33.62.21.00
■ Presbytère de Vassy .....	02.31.68.51.22
■ Association L'Étape de Vire .....	02.31.68.88.65
letape-vire@letape-emploi.fr	
■ Pôle Emploi .....	3949
71, rue d'Aunay - 14500 Vire	
<i>Horaires d'ouverture :</i>	
Lundi : 8h30 – 17h00	
Mardi : 8h30 – 12h30 / 13h15 – 17h00	
Mercredi : 8h30 – 12h30 / 13h15 – 17h00	
Jeudi : 8h30 – 12h30 – Vendredi : 8h30 – 15h30	
■ Taxibus .....	09.70.83.00.14
■ CLIC du Bocage .....	02.31.66.26.20
■ Fourrière de Vire .....	02.31.66.27.94
■ Service de déminage .....	02.31.30.66.38 - 02.31.30.64.00